

Madame, Monsieur



La Direction des infrastructures du Département de la Charente Maritime, procédera à des essais de balayage de pistes cyclables en traction animale le :

**MARDI 10 JUIN 2014 le long de la RD 728 et de la RD 25 à MARENNES.**

**RV à 14h30 au point situé sur la carte jointe.**

Un fléchage vous permettra d'y parvenir plus facilement

Ce système consiste à atteler un cheval sur une balayeuse à entraînement par roues. Deux modèles seront présentées ce jour là : avec ou sans ramassage. L'usage de la traction animale sur ce type de chantier, en dehors de l'aspect très médiatique, réduit d'environ 90% la production des gaz à effet de serre ce qui est toujours intéressant pour les collectivités engagées sur des Agenda 21 ou des Plans Climat Energie.

Il participe aussi au maintien des chevaux de trait dans nos campagnes et à tous les métiers qui y sont liés.

Espérant vous accueillir ce jour là pour répondre aux questions éventuelles.

